



SUR LES PAS D'ANTAN

MOULIN-VIEUX « LE BELVEDERE »

Ceci est une invitation à parcourir l'un de nos chemins ancestraux qui vous fera découvrir les particularités et les richesses du patrimoine de nos hameaux de montagne.

Durée de la balade estimée : de 1h à 3h30 environ, selon les « dérobades » choisies. Distance : 6,100 km - dénivelé : 160m



Repère 1

Départ du parking le long de la **Route de l'Eglise D114c**, 30m en aval de l'Eglise, puis suivre les pictogrammes.

L'Eglise achevée en 1900 est dédiée à St Antoine le Grand, saint patron des agriculteurs et se fêtait autrefois, le 17 janvier.

Cette date était l'occasion de belles fêtes qui s'étaient sur plusieurs jours. Tout le monde participait à cet événement et venait partager un bon moment autour d'un café, d'un plat, d'une danse lancée par le violoneux.

Le ministère du curé s'exerce dans la paroisse aux hameaux de Moulin-Vieux, du Villard sur Lavaldens et de la commune de La Morte.

Près de l'Eglise, **l'ancienne cure** est aujourd'hui, reconvertie en logements communaux.

L'enduit des murs de ces bâtiments est dit « beurré », c'est-à-dire laissant deviner les pierres.

Le **bassin** et son massif de plantes fleuries.

Le hameau de Moulin-Vieux fait partie de la commune de Lavaldens qui détient le record de la vallée en nombre de points d'eau avec ses 7 lavoirs et 35 bassins majoritairement communaux. Ces édifices ont été construits en ciment moulé durant le premier quart du XX^e siècle.

Les lavandières se rendaient au lavoir pour finaliser la lessive.

Le rinçage nécessitait une grande quantité d'eau claire, disponible dans le lavoir. C'étaient des lieux de rencontre et d'échange où les femmes se retrouvaient pour plaisanter, rire à l'abri de toute intrusion masculine.

Après l'été 2022 marqué par une forte sécheresse nationale, nous prenons conscience de la précarité de ce bien.

Remonter la Route de l'Eglise D114c, rapidement emprunter le **Chemin de Blache Rousse** sur 50m pour observer **l'ancien moulin à farine** qui ne fonctionne plus depuis 1957.

Observer la couverture du toit en ardoise, embellie de **2 lucarnes jacobines** à deux pans. En portant notre attention sur la bordure du toit, nous pouvons voir un élément architectural assez rare dans nos hameaux, un **lambrequin**. Cet ornement se retrouve également sur les jacobines et sur trois fenêtres du premier étage.

Sur le côté de la terrasse on peut examiner en décoration, une des anciennes **meules** de pierre dressée. Le **bassin** est privé.

A l'arrière de l'habitation s'élève une petite construction qui est mentionnée sur le cadastre de 1840, sous l'appellation « **battoir** ». Celui-ci porte également le nom de petit moulin.

« Le nom battoir, déjà cité vers le X^s. décrivait la roue hydraulique qui actionnait des pilons utilisés pour assouplir la toile de chanvre sortant de chez le tisserand ! Pratiquement chaque meunier possédait, en plus de son moulin à farine, son propre battoir. (cf. « Mémoire d'Obiou » Les Amis du musée Matheysin).

Rebrousser chemin et revenir en direction du point de départ **Repère 1**.

De suite, la première petite maison sur la gauche, **au n°10 du Chemin de Blache Rousse**, comporte un **toit à coyau** ; c'est le changement d'inclinaison de la pente du toit qui contribue à rejeter l'eau à distance du mur et des bois de charpente afin de les protéger.

Au n°2 chemin de Blache Rousse, examiner le bâti de la maison ; cette maison en **toiture d'ardoise**, se pare d'un haut de mur décoré d'une **corniche** génoise de style méditerranéen ; Moulin-Vieux semble marquer la frontière nord de cet élément décoratif.

En descendant dans le hameau, remarquer les différentes **Montées de Granges ou montoirs** typiques dans les fermes de la commune.

Ces rampes permettaient l'accès aux dépendances et le stockage du foin,. Souvent sous ce montoir se trouvait le « pourci » ou loge à cochon.

Dans l'Impasse Ser Bérard, collé au pignon d'une maison, un **bassin**.

Sur la droite, dans l'intersection avec **Impasse de l'Ecole**, se trouvait le four banal détruit lors de l'élargissement de la route.

L'ancienne école achevée en 1889, est fermée depuis le début des années 70. Les enfants sont scolarisés à La Morte, puis à La Mure.



Toujours, **Route de L'Eglise**, à gauche **un lavoire** sous abri – sur la droite des **portes de grange** et les traditionnelles **montées de grange** – **Impasse de la Fontaine**, **bassin** privé chez Alain Didier. Voir son amusante sculpture miroirs /réflecteurs

Au pied de la descente à droite, le **lavoir couvert**, restauré en 1962, marqué d'initiales HB, son réalisateur.

Repère 2

A l'intersection, sur la gauche se trouvent des édifices en restauration. En 1946, ces premiers bâtiments transformés par de jeunes adolescents qui allaient créer la République d'Enfants de Moulin-Vieux.

(cf « *La République d'Enfants de Moulin Vieux* » de Serge Chaloin et/ou site RRTP).

Ignorer le **Passage de la Croix** et poursuivre tout droit sur la **Voie des Carriers** : un petit quartier, où les habitations s'alignent sagement, au pied des champs très escarpés, aujourd'hui pâturés.

Bassin face n°17 et son alignement d'arbres têtards.

Repère 3

Aux Carriers, un **lavoir couvert** indique sa date de construction : 1914.

Dans le virage, quitter la route et monter par la **Voie de Chauvetat**.

Au niveau du poteau **Station 3**, remarquer dans la plaine une **grosse bâtisse** insolite, plantée au milieu des champs ; le « chalet des neiges » construit en 1952, par les pensionnaires de la République d'Enfants de Moulin-Vieux. « Construit par des enfants pour des enfants », selon leur devise.

A l'entrée de la forêt, une niche rocheuse aménagée sur la gauche, accueille une **statuette** de la Vierge.

Dépasser le **rocher d'escalade de Chauvetat**.

Repère 4

Arrivés à un replat de terrain au poteau « Chauvetat 1190 », prendre à droite, un petit chemin pour accéder à la butte rocheuse et se poser près du cairn, au sommet du **Rocher du Goûtaï**. Ce belvédère servait autrefois aux jeunes qui se réunissaient à la St Jean pour fêter la « *bordalinaire* ». Le bûcher devait lancer ses flammes dans la nuit, plus haut dans le ciel que ceux des hameaux voisins.

Admirer l'organisation des parcelles, les chemins bordés d'étranges silhouettes, **les arbres têtards**.

Qu'est-ce qu'un arbre têtard ? Un arbre têtard ou trogne est un arbre taillé régulièrement pour sa production de bois ou de feuilles. les branches récupérées étaient mises en « liasses », puis stockées une fois séchées. Cette récolte permettait un complément de nourriture des animaux l'hiver. Les chèvres particulièrement en étaient friandes. Le petit bois récupéré servait à allumer le poêle.

La commune de Lavalens détient le record du nombre d'arbres têtards.

Le recensement effectué en 2019 par « Drac Nature » de La Mure, en dénombrait environ 10000.



Admirer le panorama sur le hameau de Moulin-Vieux qui s'étire le long de la route principale, sur la plaine glaciaire bordée par le torrent de Vaunoire qui prend sa source dans le massif de l'Armet du côté de **Plancol**.

Balayer du regard la sombre **Forêt de Psychagny**, puis l'imposant **Tabor** (2389m) qui domine le **Massif du Grand Serre** où s'abrite le domaine d'altitude de l'**Alpe du Grand Serre** et plus à droite encore, le **Col de La Morte** qui donne accès à la station.

Revenir sur votre chemin au **Repère 4**.

Sur la gauche, suivre l'indication du panneau **Pré Gelas** ; se laisser glisser par le sentier de la **draye du Goutaï** qui dégringole très rapidement.

(Attention ! sentier escarpé nécessitant une bonne condition physique et des chaussures correctes ; Un retour par le même itinéraire peut s'envisager pour retrouver le **Repère 5**.)

Repère 5

Poursuivre par le chemin bordé de murets jusqu'à la **Route de la Cascade** au poteau « **Pré Gelas 1130** ».

Prendre la route à gauche en direction du **Vallon de Vaunoire**.

Le torrent de **Vaunoire** dégringole depuis le **vallon de l'Emay** surplombé par le **Taillefer**, traversant le **lac de l'Emay**, se réchauffant au passage des dalles de pierre et alimente de belles vasques.



Poursuivre sur la route et s'arrêter au niveau de la **Loye** ; cette petite grange construite au bord de la route en 1903, aménagée sommairement en 1940, est devenue une résidence secondaire pour la belle saison ; voir son **pignon à redents** ou **sauts de moineaux**, sa **couve** et son **œil de bœuf**.

Continuer encore sur 250m, jusqu'au **mas de la Scie**, embranchement à droite au n° 1899 pour voir l'**ancienne scierie** ; à proximité la maison « **Le solitaire** ».

Repère 6 :

Dépasser les bâtiments, s'engager dans le sentier sur 100m. Emprunter une passerelle en bois, tourner à droite. Cet itinéraire nous emmène en aval du torrent, sur la rive gauche. Suivre le sentier en forêt, devenant chemin qui traverse « **Le Pré du Prêtre** », à proximité du torrent, en respectant les prairies.



Dépasser le piquet « **Station 7** » au niveau de la cascade ; se retourner et lever les yeux pour contempler la **Grande Roche** ou « **Orgues du Taillefer** ».

Avancer jusqu'au **Pont des Mortes**, le traverser pour rejoindre la **Route de la Cascade** au point **Repère 5** en direction du hameau.

Au croisement, laisser la **Voie des Carriers** et le **Passage de la Croix**, tourner à gauche, sur D114c.

Repère 7 :

«Diverticule champêtre» ou futur « sentier des poètes » :

Après 50m sur D114c prendre à gauche, direction « pré du Villard » ; se laisser guider par le sentier bordé de grosses pierres, pour longer le pied de la forêt de Psychagny et côtoyer les berges du torrent de Vaunoire.

Arriver à la route **D114c** et la traverser.

Repère 8 :

En face, remonter par **le Chemin des Jailles**.

Après quelques pas, observer dans les pentes les « clapiers » résultant du travail de l'homme. Le dimanche jour de repos, permettait une détente dans les prés et champs où la famille récupérait les pierres, les rassemblait pour en faire un gros tas, en limite des terrains.

A mi-pente sur la droite du chemin, s'arrêter à l'**Oratoire** sacré en 2015. Il fait mémoire à une jolie histoire vécue en 2007 et racontée par un habitant du hameau en hommage à un couple de pèlerins cheminant pour Jérusalem qu'il a inopinément, hébergé pour la nuit.

(cf récit Hervé Réant sur le site RRTP).

Au déboucher du chemin sur la route D114c, prendre à droite pour retrouver la **route de l'Eglise** et son parking.

Dérobades possibles :

- a) De R4 prendre le chemin inverse pour retrouver R1
- b) De R4 retrouver R3, puis R5, puis R6 pour un aller-retour
- c) De R4 retrouver R3, puis R7, puis R8
- d) De R5 rejoindre par la route R7, puis R8.



Informations complémentaires à retrouver sur le site de l'association RRTP, **Roizonne à la Recherche du Temps Passé** ; <http://roizonnertp.weebly.com/>

Tous éco-responsables : si un caillou gêne le passage, je le pousse sur le côté ; si une branche barre le sentier, je la déplace sur le bord du chemin. Ainsi, je participe à l'entretien des accès. Egalement, chacun demeure responsable de ses actes.... Nul ne peut être tenu responsable d'un incident survenant le long du parcours emprunté.